

L'ANALYSE DES RISQUES : QUI ? QUAND ? POURQUOI ? COMMENT ?



« *Tout employeur est responsable de la santé et de la sécurité de ses travailleurs*.* »

*Tel qu'énoncé dans la loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail.

Qui ?

Qui doit la réaliser ?

C'est l'employeur et la ligne hiérarchique. Ceux-ci peuvent être assistés par les services interne et externe pour la prévention et la protection au travail afin d'être conseillés.

Quand ?

À quel moment ?

Avant et dès le début des activités, et dès qu'un changement a lieu (structure, nouveau matériel...).

Pourquoi ?

Pourquoi ?

L'analyse des risques est la base de la prévention dans son entreprise. Elle représente une photo des risques et des dangers de l'entreprise à un instant « T ». Elle consiste à repérer tout ce qui est susceptible de causer une atteinte à la santé ou à la sécurité d'un travailleur lors de ses activités de travail.

Comment ?

Comment procéder ?

Une analyse des risques est établie à trois niveaux : pour l'entreprise dans sa globalité, par poste de travail, par individu.

Pour réaliser une analyse des risques, il y a plusieurs étapes :

1. Identification des dangers;
2. Détermination des risques;
3. Évaluation des risques;
4. Proposition de mesures de prévention;
5. Évaluation des risques résiduels.

LE RESPECT DE CES OBLIGATIONS PEUT PARAÎTRE DIFFICILE ET CONTRAIGNANT

PREVENTAGRI EST LÀ POUR VOUS ASSISTER !

Concrètement, comment se déroule notre visite ?



Prise de contact

Nous discutons avec vous des caractéristiques de l'exploitation, de l'organisation du travail et des différents risques liés aux habitudes de travail. Une date de visite est convenue.



La visite

Elle se déroule en votre présence et chaque activité de travail est analysée. Le temps à consacrer à la visite est de 1h à 2h30 selon l'exploitation.



Le rapport de visite

il vous est envoyé par mail ou par courrier. Il regroupe les différents dangers et risques recensés dans l'exploitation au cours de la visite. Des mesures de prévention faciles à mettre en place sont proposées et un résumé est disponible en début du rapport.



Le feedback

Un feedback du rapport peut être programmé pour échanger sur la pertinence des conseils donnés.

**Notre intervention est gratuite et confidentielle !
N'hésitez pas à profiter de nos services pour vous aider à la mise
en place de la prévention dans votre entreprise.**